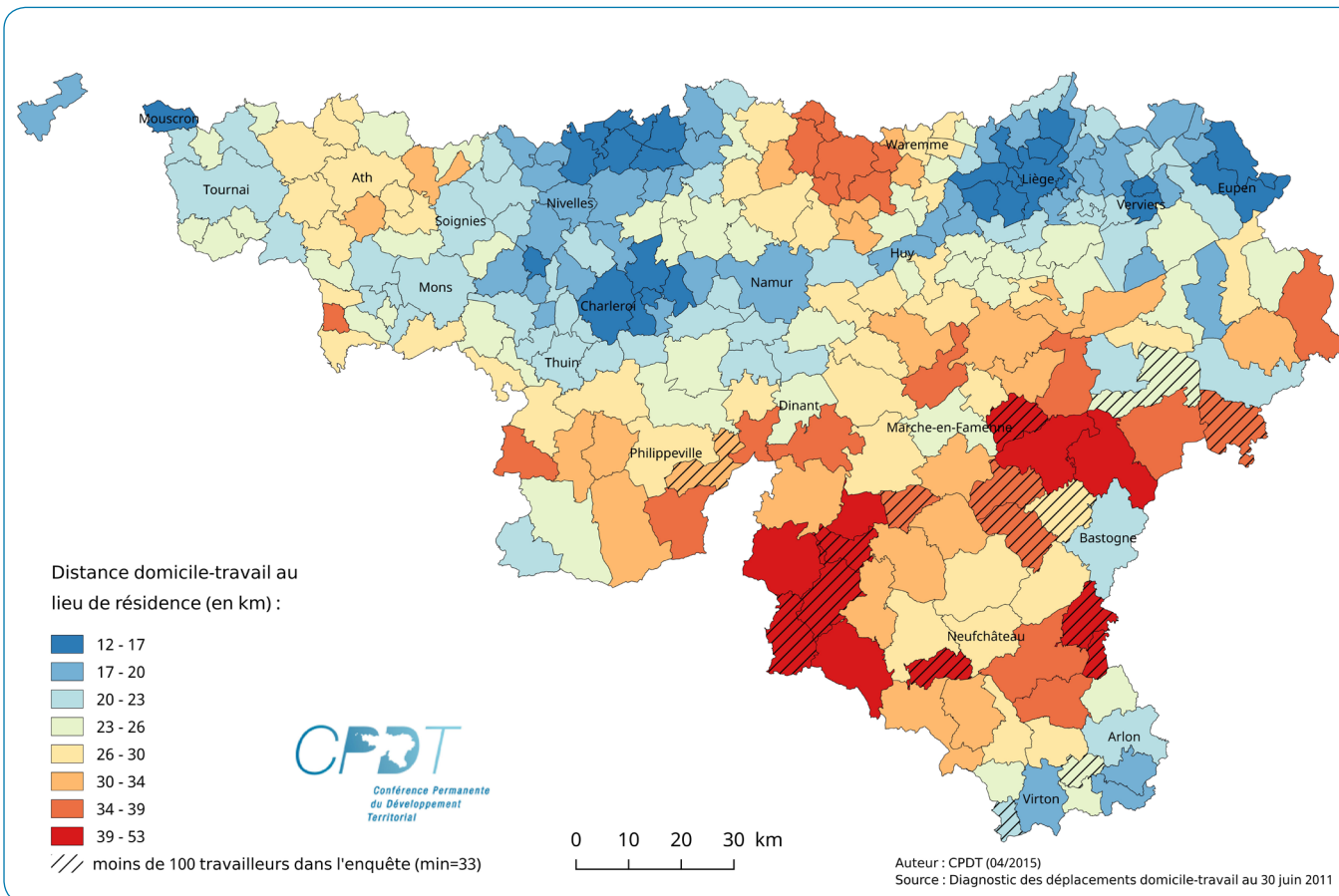


Distance domicile-travail au lieu de résidence en Wallonie (2011)

Distance domicile-travail au lieu de résidence en 2011

Les données portant sur les distances domicile-travail sont établies sur base d'une enquête qui inclut près de 360 000 travailleurs en Wallonie, soit un peu plus d'un quart de la population active occupée. Ces données doivent être prises avec précaution pour plusieurs raisons :

- elles ne concernent que les unités d'établissement d'au moins 30 travailleurs dépendant des entreprises et organismes publics employant, en moyenne, plus de 100 travailleurs. Le fait de ne concerner que des unités d'établissement importantes biaise les résultats. En effet, l'aire de recrutement d'un établissement s'élargit avec le volume de son personnel. Les petites unités d'établissement attirent le plus souvent les travailleurs des environs immédiats.
- les chiffres ne prennent en compte que les employés qui habitent et travaillent en Belgique, ce qui explique les distances relativement faibles parcourues le long des frontières avec les Pays-Bas, l'Allemagne et le sud de la province du Luxembourg; les chiffres excluant les navettes vers ces pôles d'emplois situés à l'étranger. (...)



Distance domicile-travail au lieu de résidence en Wallonie (2011)

Les données portant sur les distances domicile-travail sont établies sur base d'une enquête qui inclut près de 360 000 travailleurs en Wallonie, soit un peu plus d'un quart de la population active occupée. Ces données doivent cependant être prises avec précaution pour plusieurs raisons :

- elles ne concernent que les unités d'établissement d'au moins 30 travailleurs dépendant des entreprises et organismes publics employant, en moyenne, plus de 100 travailleurs. Le fait de ne concerner que des unités d'établissement importantes biaise les résultats. En effet, l'aire de recrutement d'un établissement s'élargit avec le volume de son personnel. Les petites unités d'établissement attirent le plus souvent les travailleurs des environs immédiats.
- les chiffres ne prennent en compte que les employés qui habitent et travaillent en Belgique, ce qui explique les distances relativement faibles parcourues le long des frontières avec les Pays-Bas, l'Allemagne et le sud de la province du Luxembourg; les chiffres excluant les navettes vers ces pôles d'emplois situés à l'étranger.
- les travailleurs indépendants ne sont pas pris en compte dans cette enquête.

Les communes où résident peu de travailleurs inclus dans l'enquête sont hachurées de manière à mettre en avant un éventuel problème de manque de représentativité des résultats.

Dans les grandes villes (Verviers, Liège, Namur, Charleroi, Mons, Tournai et Mouscron) qui sont des centres d'emplois, les distances parcourues sont plus faibles.

Sur le plateau ardennais et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, les distances domicile-travail sont plus longues car les centres d'emplois sont éloignés. En Hesbaye et dans les communes autour d'Ath, la périurbanisation engendre de longues navettes vers les centres d'emplois.

Dans le Brabant wallon, plus les communes sont proches de Bruxelles, plus les distances domicile-travail sont courtes.

Distance domicile-travail au lieu de résidence en Wallonie (2011)

Niveau spatial:

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul:

Les données sont reprises sans traitement du SPF Mobilité et Transports.

Méthode de classification:

Limites de classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées:

Distances moyennes estimées par le SPF Mobilité et Transports entre le domicile et le lieu de travail (distance à vol d'oiseau). Les adresses des unités et des travailleurs ont été géolocalisées sur base de données fournies par l'ONSS.

Statistiques:

Valeur moyenne: 25,4 km

Valeur maximum: 53 km (Vresse-sur-Semois)

Valeur minimum: 12 km (Saint-Nicolas)

Sources des données:

Diagnostic des déplacements domicile-travail au 30 juin 2011, SPF Mobilité et Transports.

Auteur:

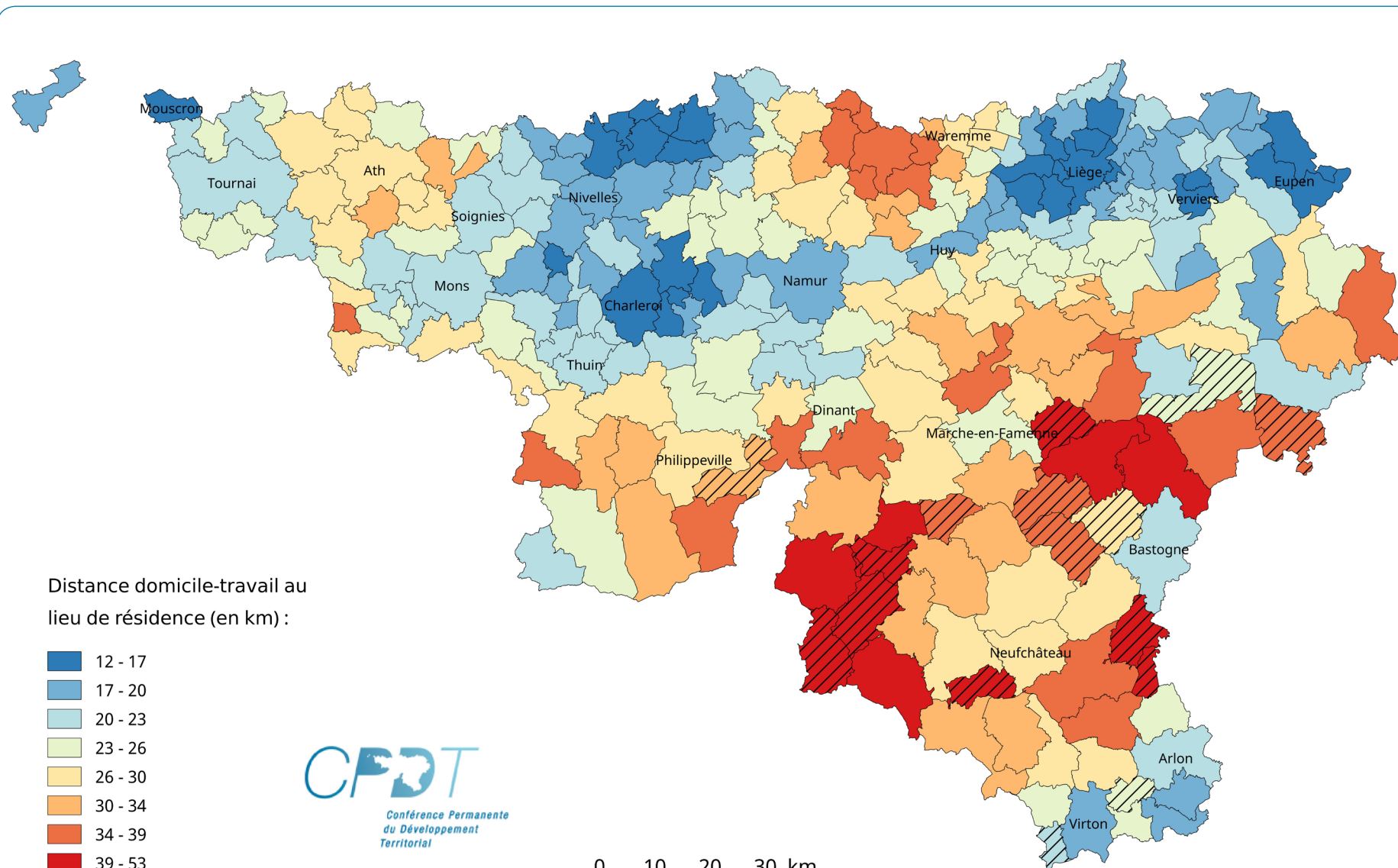
Xavier May

xavier.may@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

Distance domicile-travail au lieu de résidence en Wallonie (2011)

Distance domicile-travail au lieu de résidence en 2011



Distance domicile-travail au lieu de résidence (en km) :

- 12 - 17
- 17 - 20
- 20 - 23
- 23 - 26
- 26 - 30
- 30 - 34
- 34 - 39
- 39 - 53

/// moins de 100 travailleurs dans l'enquête (min=33)